

Montréal, le 26 mai 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e André Turmel
Fasken Martineau Dumoulin
Tour de la Bourse, bureau 3700
800, rue du Square Victoria
C.P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts
et la structure tarifaire de Énergir
Dossiers R-3867-2013 Phase 2A**

M^e Turmel,

Dans sa correspondance datée du 26 mai 2020, la FCEI demande à la Régie de lui accorder un délai pour le dépôt des enjeux qui devraient être examinés en lien avec la question des clients qui s'approvisionnent sur le territoire du Distributeur, ainsi que ses commentaires sur le forum et le traitement procédural appropriés¹.

La Régie accorde le délai demandé par la FCEI et elle lui demande donc de déposer ces renseignements au plus tard le 27 mai 2020, à 12h.

Veuillez agréer, Maître Turmel, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/nl

¹ Pièce [C-FCEI-0256](#).